

Nos Institutions, — Notre Langue, — Nos Lois.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

ST-HYACINTHE, 7 JANVIER 1911

Elections Municipales

Lundi matin a eu lieu la mise en nomination des candidats au conseil de ville de St Hyacinthe.

Cinq échevins sortaient de charge : MM. Louis Payan, manufacturier, quartier No 1 ; Jos. Huette, entrepreneur, quartier No 2 ; Elie Bourbonneau, professeur à l'École d'Industrie Laitière, quartier No 3 ; G. A. Charpentier, agent de la Presse, quartier No 4 et Aimé Amyot, manufacturier, quartier No 5.

Les candidats n'ayant pas eu d'opposants ont tous été élus par acclamation.

Parlement Provincial

Le dernier numéro de la Gazette officielle de Québec, annonce que la session provinciale s'ouvrira mardi prochain, 10 janvier.

Le Parlement se réunit beaucoup plus tôt que de coutume car ses travaux devenant de plus en plus importants, le gouvernement a voulu les accomplir avant l'arrivée des chaleurs.

Comme par le passé nous tiendrons nos lecteurs au courant des débats.

LA LOI LAVERGNE

On sait que cette loi qui oblige toutes les compagnies d'utilité publique de la province de Québec à imprimer en anglais et en français leurs documents, billets, connaissements, horaires, avertissements, etc., est devenue applicable le 1er janvier 1911.

Or aucune de nos grandes compagnies ne s'y est encore soumise et les voyageurs ont pu constater qu'aucun changement n'avait été fait dans les billets et horaires de chemins de fer, entièrement imprimés en anglais comme par le passé.

Qu'elles déclarent franchement qu'elles refusent d'appliquer la loi ou que comme le Pacifique Canadien, elles prennent un moyen détourné en déclarant qu'elles se servent de formules bilingues lorsqu'elles auront épuisé leurs stocks, qui peuvent être inépuisables, leur mauvaise volonté à toutes et leur intention bien arrêtée de ne pas se soumettre, sont manifestes.

Elles prétendent que cette loi devrait émaner du Parlement Fédéral et non du Parlement Provincial, qu'on ne peut, à moins de donner aux formules une grandeur démesurée et d'un maniement difficile, faire sur la même feuille l'impression anglaise et française, et qu'elles seraient de plus inutilisables en dehors du territoire canadien.

Aucun de ces arguments ne tient debout.

Ce qui prouve irréfutablement que le système des formules bilingues est possible, c'est que deux pays européens, la Suisse et la Belgique, l'ont adopté depuis longtemps, pour l'intérêt des compagnies et la commodité des étrangers qui visitent ces pays. Et dans ces deux nations les voyageurs n'ont pas besoin de prendre un supplément de bagage pour transporter leurs billets imprimés en anglais et en français.

En France même, la plupart des avertissements aux voyageurs, dans les gares et dans les compartiments de chemins de fer, sont imprimés en deux et même trois langues.

Mieux que cela, chez nos voisins des Etats-Unis, les formules bilingues sont couramment employées, car la morgue de nos amis les yankees s'incline devant leurs intérêts bien entendus.

Ainsi voilà plusieurs pays, n'ayant qu'une langue officielle, qui pratiquent couramment le système bilingue.

Et chez nous où le français a le même droit de cité que l'anglais, dans une province française, des compagnies que nous faisons vivre de notre argent refuseraient l'usage de notre langue et tiendraient pour non avenue, une loi votée par le Parlement Provincial !

Nous espérons que la presse entière protestera contre cette illégalité qui n'est rien moins qu'une insulte aux Canadiens de langue française.

NOCES D'OR

L'hon. M. et Mme P. Boucher de la Bruère ont célébré mardi leurs noces d'or en notre ville.

M. Pierre Boucher de la Bruère est né à St Hyacinthe le 5 juillet 1837, du mariage de M. Pierre Boucher de la Bruère, médecin, avec Mlle M. H. Boucher de la Broquerie.

Il descend de Pierre Boucher de Boucherville, ancien gouverneur de Trois-Rivières. Parmi ses souvenirs de famille il a encore des drapeaux donnés au bataillon de son grand père, René B. de la Bruère, par la princesse Charlotte d'Angleterre au cours de la guerre de 1812-13 et une médaille de Châteauguay, décernée à son grand-père par la reine Victoria en 1837 pour la part qu'il avait prise à cette bataille.

Après avoir fait ses études au séminaire de St Hyacinthe il entra dans le bureau de M. de Boucherville à St Hyacinthe, puis dans celui de Sir Geo. Etienne Cartier, à Montréal et suivit les cours de droit de l'Université Laval de Québec.

Il exerça sa profession en notre ville durant quelques années, fut ensuite nommé protonotaire et enfin se consacra au journalisme.

Après avoir été rédacteur au COURRIER DE ST HYACINTHE avec l'honorable Mercier, il en devint propriétaire de 1875 à 1895.

Nommé conseiller législatif en 1877, il fut durant huit ans président de ce conseil et occupa ce poste jusqu'à mai 1889 ; à l'avènement du gouvernement de Boucherville il reprit la présidence qu'il conserva jusqu'à 1895, époque à laquelle il remplaça l'hon. Gédéon Ouimet comme surintendant de l'Instruction Publique.

Le 8 janvier 1861 il avait épousé Mlle Marie Victorine Alice Leclère, fille du notaire Pierre-Edouard Leclère de St Hyacinthe.

De leur mariage naquirent quinze enfants dont neuf sont vivants : Pierre-Etienne, de Coaticook ; Marie-Louise, épouse de Joseph Bergeron, de Boston ; Alice, épouse du Dr René Fortier, de Québec ; Montarville, rédacteur au *Devoir* ; Angéline, épouse de M. Louis Lussier, avocat à Saint-Hyacinthe ; La Broquerie de la Bruère, dentiste, à Biddeford, (Maine) ; Augustine, épouse du Dr L. N. Lemieux, dentiste à Québec ; Montbrun, de Lawrence, Mass., et Aline, épouse du Dr Georges Pinault, de Campbelltown, N. B.

Trente-sept petits-enfants, sont nés de ces divers mariages, et trente-deux sont vivants.

Durant sa longue carrière l'hon. P. B. de la Bruère a participé à toutes les grandes luttes politiques et au mouvement économique de la province.

Il fut l'un des membres fondateurs de la Société St-Jean Baptiste de Sherbrooke en 1858, et, en 1882 de la Société d'Industrie Laitière dont il fut le président jusqu'en 1890.

Depuis qu'il occupe les fonctions de surintendant de l'Instruction Publique il a fait bénéficier de son expérience, de son érudition et de son tact cet important service de notre administration. Il a été le meilleur des chefs pour tous ses employés qui dans une touchante adresse lui ont exprimé leurs sentiments d'affection et de respect.

Les noces d'or ont été célébrées mardi matin à Saint Hyacinthe, à l'Eglise de Notre-Dame du Rosaire.

A dix heures les jubilaires suivis de leur nombreuse famille pénétraient dans l'église absolument remplie.

La grand'messe fut chantée par Mgr A. X. Bernard et le sermon de circonstance prononcé par le R. P. Hage, supérieur général des PP. Dominicains. Le chanoine O'Donnell qui avait marié les jubilaires, leur donna la bénédiction.

Les RR. PP. Hage et Hamel, M. le chanoine Sénécal, curé de la cathédrale, M. le chanoine O'Donnell, M. le chan. C. P. Choquette, supérieur du séminaire et le Rv. M. Houle, curé de Ste Madeleine étaient dans le chœur.

Il y eut au cours de la cérémonie du chant et de la musique et l'office se termina par le Te Deum.

Amidi un grand banquet réunissait la famille à l'Hôtel-Dieu.

Les jubilaires ont reçu de superbes

cadeaux de leurs parents et amis, des employés du ministère de l'Instruction publique et de nombreuses institutions d'enseignement de la province.

A. R. ANGERS

(Suite)

J'aime à citer ici une page publiée en 1878 dans le *Canadien* par un biographe anonyme : "C'était en septembre, 1865. Je revenais d'une promenade dans le golfe du Saint-Laurent, à bord du *Lady Head*, une machine lente mais sûre. Nous étions alors entre Rimonski et la rive du nord, où le fleuve rassemble presque à une mer. Il pouvait être vers les neuf heures de la matinée ; un vent d'est froid et sombre soufflait avec violence ; de gros nuages couvraient au-dessus des vagues écumeuses, lorsque tout-à-coup, à une petite distance à notre droite, nous apparut un yacht de faible dimension, portant des ris dans les quelques voiles qu'il livrait à l'impétuosité du vent. Sa course était la nôtre, et sa marche, aussi rapide. Il ressemblait, par sa coque effacée et à l'allure de ses voiles blanches, à un grand oiseau rasant les flots et défiant l'abîme. Au milieu des éléments déchaînés, tout semblait calme sur le petit navire. A l'arrière, un jeune homme à la figure énergique, au teint brun, un peu hâlé par le soleil et les flots, portant un grand pardessus et coiffé d'une casquette en drap, tenait la barre du gouvernail. Au-dessus des vagues soulevées, au milieu des vents violents, ce jeune homme était calme et imperturbable comme le Destin.

"Le capitaine du *Lady Head*, M. Davidson, un vieux loup de mer, nous apprit que ce yacht était la *Mouette*, et celui qui tenait la barre, M. Angers, qui venait prendre l'air dans cette région un peu lointaine. Il ajouta qu'il n'y avait qu'un tel marin pour s'aventurer ainsi dans une paille coquille, par ce temps de chien, mais qu'il lui faudrait gagner un plus vite un bâvre quelconque, de crainte d'accident. Mais la *Mouette* continua sa route comme nous, enjambant les flots, se couvrant parfois sous les grands coups de vent, mais se relevant toujours avec fierté et grâce, nous escortant et finissant par nous dépasser, vers Saint-Jean Port Joli, où un léger accident força le *Lady Head* à éteindre ses feux et à ne voguer que sur sa toile."

Tous les étés, après de longs mois de travail au palais ou dans le cabinet de consultation, M. Angers s'embarquait, avec quelques amis, et partait pour la côte du nord, pour le golfe, pour le Labrador, relâchant où il voulait, faisant la chasse et la pêche, fumant l'air libre de plages inhabitées, respirant à pleins poumons l'air pur des brises maritimes, faisant provision de force vitale pour les labeurs sédentaires du barreau, où il venait se replonger ensuite avec un regain d'énergie, d'activité et d'intelligence.

Ce furent là de belles et paisibles années dans la carrière de M. Angers, et je suis sûr que, dans sa mémoire fidèle, il y a une place d'honneur pour les soirées maritimes de la rue Charlevoix, pour la *Mouette* et les lointaines croisières du golfe.

Mais un brusque changement de décor allait se produire dans sa vie. L'heure de l'action politique sonnait pour M. Angers.

Il était prêt. Contrairement à ce que font de nos jours un grand nombre de jeunes gens, il ne s'était pas jeté hâtivement dans le tourbillon électoral et dans la fournaise des luttes de parti. Il avait consacré les années précieuses de sa jeunesse aux labeurs féconds qui préparent les fruits de l'âge mûr. Son intelligence s'était enrichie, développée ; son jugement s'était affermi ; son talent s'était assoupli et fortifié dans l'exercice de la profession légale et dans les joies du barreau. Il avait acquis la science du juriste, l'expérience des affaires que l'homme de loi est forcé souvent d'étudier à fond. La lecture et les voyages avaient orné son esprit des connaissances les plus variées. Et, en même temps, il avait suivi la politique d'assez près pour ne pas être pris au dépourvu quand il serait forcé d'y entrer. Quatorze ans s'étaient écoulés depuis son admission au barreau. En février, 1874, M. Angers avait trente-six ans.

Ce fut à ce moment que les portes de l'assemblée législative s'ouvrirent devant lui. Le double mandat venait d'être abolí, et M. Cauchon, député de Montmorency pour la chambre locale et député de Québec-Centre pour la chambre des Communes, avait opté pour la chambre des Communes. Les électeurs de Montmorency jetèrent les yeux sur le brillant avocat dont un grand nombre d'entre eux avaient su apprécier déjà les éminentes qualités, et M. Angers fut élu unanime-

ment député à l'assemblée législative.

Le parti conservateur, tout en saluant avec joie cette élection, ne se doutait pas encore de l'immense acquisition que venait de faire sa phalange législative. On applaudissait au succès du nouvel élu, on se réjouissait de ce comté conservé au drapeau sans coup férir, en cet instant critique où l'ancien député, M. Cauchon, passait à l'ennemi et où le règne des libéraux s'inaugurait triomphalement à Ottawa ; mais qui eût pu prévoir que, dix huit mois plus tard, le jeune député serait le chef reconnu, le leader acclamé et victorieux de son parti dans l'assemblée législative ?

Ce fut cependant ce qui arriva, M. Angers n'avait pas encore siégé en chambre, quand l'affaire des Tanneries éclata, à la fin d'août, 1874. Il y avait moins d'un an que le cabinet de Sir John Macdonald avait sombré sur cet écueil connu dans notre histoire parlementaire sous le nom de "scandale du Pacifique." A quelques mois de distance, cette nouvelle machine infernale, éclatant sous les pas du parti conservateur, émut violemment l'opinion publique. Habituellement exploitée par une presse ardemment hostile, cette affaire des Tanneries donna, un moment, aux libéraux l'espérance de s'emparer du pouvoir à Québec comme à Ottawa. L'honorable M. Ouimet, qui n'avait pourtant prévarié en rien, non plus que ses collègues, crut plus sage et plus digne de se démettre, et M. de Boucherville fut appelé à former un cabinet. Mais l'embaras était de trouver des hommes à la hauteur des circonstances, et des hommes nouveaux. Le cabinet Ouimet comprenait presque tous les chefs conservateurs de l'assemblée. Dans ces conjonctures, le premier ministre fut admirablement avisé en offrant un portefeuille au député de Montmorency.

L'heure était solennelle et pleine de gravité. Fier, à juste titre, des succès éclatants remportés dans l'arène fédérale, le parti libéral montait à l'assaut de l'administration, à Québec, avec l'enthousiasme, l'impétuosité, l'élan d'une armée sûre de vaincre. Au contraire, le découragement et l'inquiétude régnaient dans le camp conservateur. A tout instant, les anciens ministres, sous le coup d'une enquête, pouvaient se croire précipités par leurs successeurs et mettre en péril le nouveau cabinet, que l'opposition, de son côté, accusait de jouer la comédie au profit de son prédécesseur. Le leader du gouvernement à l'assemblée, l'honorable M. Mailhot, n'avait accepté ce poste difficile qu'avec répugnance et temporairement. Excédent avocat, devenu, depuis, magistral distingué, — ses goûts l'éloignaient des conflits violents où il se trouvait jeté, et il comptait surtout sur son jeune collègue, le solliciteur-général, pour l'aider à porter le poids du jour. M. Angers ne trompa pas l'espérance qu'on avait placée en lui et se jeta tête baissée dans la bataille.

En peu de temps, il devint le champion reconnu du ministère. Cette première session lui fut précieuse. Il apprit la tactique parlementaire, la langue politique, les différences essentielles qui distinguent la harangue du plaidoyer. Lorsqu'il avait fait son *maiden speech*, il avait prononcé un discours écrit soigneusement d'avance, et s'était senti paralysé par ce texte appris de mémoire. L'effet n'avait pas répondu à l'attente du public, quoique le discours imprimé fût très bon. L'orateur ne se découragea pas. Il profita de l'expérience et, quelques jours après, il remporta un succès du meilleur aloi dans un débat où il parla d'abondance. On peut dire qu'à la fin de cette session, M. Angers était déjà l'un des hommes politiques les plus en vue de la province.

Mais l'arène électorale s'ouvrait. Le terme de la législature était expiré, et le cabinet de Boucherville allait, pour la première fois, subir le feu des *hustings* et l'épreuve du scrutin. On avait à combattre l'influence puissante du gouvernement Mackenzie, et le parti ministériel manquait un peu de cohésion. M. Angers paya glorieusement de sa personne. Il se prodigua et révéla les plus brillantes qualités de lutteur et de chef. On le vit sur tous les points menacés. Dans deux ou trois assemblées, il rompit des lances avec M. Letellier, ministre fédéral, qui n'avait pas hésité à descendre sur le champ de bataille provincial. Etait-ce un présage ?

Le résultat des élections fut un triomphe pour M. de Boucherville et son cabinet, un prestige et une popularité éclatante pour le solliciteur-général Angers. A la réunion des Chambres, en novembre, 1875, il était leader de l'assemblée et remportait le succès oratoire dont j'ai rappelé le souvenir au début de cette esquisse.

Ce n'est pas ici le lieu de raconter la carrière du premier cabinet de Boucherville. J'ai toujours pensé qu'il a été l'un des meilleurs gouvernements que la province ait eus depuis 1867. Son chef, que des événements récents ont appelé à la tête de

M. Elie Champagne, de Woonsocket, R. I., souffre pendant des années de Mauvaise Digestion, il prend une Quantité de Remèdes, mais les

PILULES MORO

seules le Guérissent.

Quelques Conseils aux Hommes Dyspeptiques.

Hommes qui souffrez de dyspepsie, mangez lentement, mastiquez bien vos vivres ; plus vous serez de temps à table, plus vite votre digestion se fera.

Mangez sec ; en général les dyspeptiques digèrent mieux les solides que les liquides.

Évitez les mets trop chauds ou trop froids ; la nourriture devrait être de la même température que le sang.

Restez sur votre faim ; ne mangez pas plus qu'il vous est nécessaire, surtout si votre digestion se fait très difficilement ; ce n'est pas ce que vous mangez qui vous donne des forces, mais bien ce que vous digérez.

Évitez de prendre des exercices trop violents immédiatement avant et après vos repas.

Ne mangez pas plus souvent que trois fois par jour, le repas du soir devant être léger ; un grand nombre de dyspeptiques ne devraient manger même que deux fois.

Ne mangez jamais entre les repas, non plus quand vous êtes fatigués ou affaiblis par le surmenage ; les repas pris dans des moments d'inquiétude ou de nervosité se digèrent aussi très mal.

Ne mangez que des mets faciles à digérer ; évitez les plats compliqués et très riches et ne prenez pas plus que deux ou trois sortes d'aliments à chaque repas.

Votre repas fini, prenez deux Pilules Moro pour les hommes et faites-les suivre d'une tasse de thé ou d'un verre d'eau chaude, et vous verrez qu'en suivant ce régime avec soin l'état de votre estomac s'améliorera très vite et que vous guérirez de votre dyspepsie.

Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro donnent des consultations gratuites à tous les hommes malades qui s'adressent à eux. Leurs bureaux, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal, sont ouverts tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Les hommes malades qui ne peuvent s'y rendre, sont invités à écrire à ces médecins.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées :

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

L'administration, était une des plus belles figures de notre monde politique. La noblesse de son caractère, son intégrité sans tache, sa fermeté inviolable, son désintéressement absolu, son amour du bien public, la sûreté de ses principes et l'élevation de ses idées le désignaient au respect universel et faisaient de son nom un drapeau ce qui est le suprême honneur et la gloire la plus incontestable d'un homme public. Après le premier ministre, M. Angers était l'âme du cabinet. Sa puissance de travail, ses grandes facultés oratoires, son énergie intrépide, sa loyauté et sa franchise, son honorabilité inattaquable, l'éclat de son talent, lui avaient acquis une influence et un ascendant immenses dans la législature et la province. Depuis 1876, il occupait le poste important de procureur-général. Et son rôle comme leader de l'assemblée législative devenait de plus en plus brillant.

Elle était composée d'hommes bien remarquables, cette chambre de 1875 à 1878. Il me semble la voir encore. Sur les premières banquettes de la droite, MM. Angers, Church, Chapleau, Robertson ; sur la seconde rangée, derrière les ministres, toute une pléiade de députés dignes de l'être : MM. Loranger, Taillon, Mathieu, Würtele, Beaubien, Aléya, etc. ; à gauche, en première ligne, MM. Joly, Bachand, Marchand, puis MM. Préfontaine, Watts, Bellingham, Lefrançois, etc. La droite était évidemment plus forte en talents. Parmi les députés indépendants, on remarquait MM. A. Chauveau, Lynch et Cameron. La presse était représentée principalement par M. Tarte, à droite, et par M. Marchand, à gauche.

Au milieu de cette députation si brillante, M. Angers jouissait d'une autorité incontestable et incontestée. Il était le chef, non seulement de nom, mais de fait. Trois années de travaux parlementaires avaient suffi pour le placer à ce haut rang.

Sa parole aussi avait grandi. Elle était devenue plus facile, plus naturelle, plus abondante, plus mouvementée, plus éloquent. On se permit de citer ici ce passage magistral d'une de ses péroraisons, dans le débat sur la question des chemins de fer, en 1878 : "La province était un bloc de marbre à peine arraché



M. ELIE CHAMPAGNE,
92 rue Pond, Woonsocket, R. I.

"Un médecin me traitait pour la dyspepsie depuis assez longtemps et je restais toujours avec les mêmes malaises ; gaz, manque d'appétit, douleurs d'estomac. Parfois j'étais même si mal que je ne pouvais me rendre à mon ouvrage. J'ai employé les Pilules Moro suivant la direction indiquée ; j'ai suivi, au sujet de l'alimentation, les conseils de la circulaire qui est jointe aux Pilules Moro, et j'ai obtenu de ce traitement plus de satisfaction que de tous les autres remèdes pris précédemment. J'aurai encore certainement recours aux Pilules Moro si je redeviens malade."

ELIE CHAMPAGNE,
92 rue Pond, Woonsocket, R. I.

de la carrière, encore abrupt et informe. De ce bloc nous avons tiré une statue splendide ; et c'est au moment où nous allons la terminer, où nous voulons lui donner la vie, faire couler en ses veines un sang généreux et fécon, que les libéraux veulent arrêter dans son œuvre l'ouvrier et faire tomber le ciseau des mains de l'artiste créateur. Malheur au pays qui compte au nombre de ses enfants de tels vandales ! Une triple salve d'applaudissements enthousiastes salua cette figure superbe, jetée comme un défi et une menace à l'opposition muette et décontenancée.

En 1878, M. Angers était donc parvenu à l'apogée de sa carrière ministérielle. La politique ouvrait devant ses pas les plus glorieuses perspectives, lorsque le coup d'Etat du 4 mars vint briser cette carrière et tuer le cabinet qui se personnifiait en M. de Boucherville et lui.

M. Angers poussa un cri puissant d'indignation, qui fit tressaillir de colère le parti conservateur d'un bout à l'autre de la province. Devenu chef de l'opposition, il dénonça l'acte arbitraire de M. Letellier avec des accents entraînants. J'é le vois encore, soumettant à la chambre les explications du gouvernement légal, l'œil en feu, la lèvre frémissante, soulevant ses partisans de la voix et du geste, se contrôlant, pourtant, et donnant plus d'effet à sa parole par cette impression de passion contenue qui s'en dégageait. J'entends encore cette phrase, entre-coupée par les braves conservateurs : "Le parti conservateur n'est plus au pouvoir, mais il est, dans cette chambre, le pouvoir qualifié, la majorité dans l'opposition, la majorité ici, la majorité dans le conseil, la majorité dans le pays. Le parti conservateur a reçu un renouveau d'office ; mais il reste non compromis, sans compromis, sans divisions, dévoué à la constitution et aux intérêts du pays."

Ce fut la dernière journée parlementaire de M. Angers à Québec. Un accident électoral l'empêcha de venir reprendre sa place à la tête du parti. Mais il n'en travailla pas moins énergiquement à faire partir le coup d'Etat du 4 mars, et l'on sait quel succès couronna ses efforts et

(A suivre sur la 2e page)

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

Journal Hebdomadaire
Abonnement \$1.00 par an, Canada et Etats-Unis.

(Suite de la 1ère page)

ceux de MM. Chapleau et Church, qui avaient, conjointement avec lui, signé un factum pour demander au gouverneur général en conseil la démission de M. Letellier.

Je touche ici à un point délicat, et je pressens les critiques qui vont élever la voix pour me dire: "Mais vous devriez glisser sur le coup d'Etat de M. Letellier, sur l'indignation de M. Angers, sur la démission du lieutenant-gouverneur en 1879: tout cela n'est-il pas la condamnation des événements que l'année 1891 a vu se dérouler à Québec?" En réponse à ce conseil, je crois utile d'anticiper un peu et de placer ici ce que je devrais naturellement dire plus loin. Il serait inconvenant, dans cette galerie de portraits, de faire de la politique irritante. Mais il me faut nécessairement aborder cette question, et je crois pouvoir la toucher de manière, non pas à faire approuver par les amis de M. Mercier l'acte du 16 décembre, 1891, mais à faire comprendre que deux actes, semblables en apparence, peuvent différer dans leurs mobiles, dans leur nature, dans leurs résultats.

La Couronne, ou le représentant de la Couronne, a incontestablement le droit de démettre un ministre, d'après la constitution. Mais il est admis par tout le monde que l'exercice de ce droit est entouré des restrictions les plus multiples et ne peut avoir lieu que dans les circonstances les plus graves, les plus extraordinaires. La raison d'Etat, la raison de salut public seule peut justifier un renvoi d'office, sous le régime parlementaire tel qu'il est pratiqué depuis l'ère victorienne, suivant l'expression des historiens contemporains de la Grande Bretagne. Il y a eu un renvoi d'office en 1878; il y a eu un renvoi d'office en 1891. Ces deux renvois d'office se sont-ils produits dans des circonstances identiques? Là est toute la question.

Peut-on dire que le cabinet de Boucherville, en 1878, apparaissait à l'opinion sous le même jour que le cabinet Mercier en 1891? La même raison d'Etat qui a été invoquée en 1891 pouvait-elle raisonnablement être invoquée en 1878? Voilà ce qu'il faut se demander avant de porter un jugement sur l'acte du lieutenant-gouverneur Angers. Evidemment, dans la pensée et dans la conscience du représentant actuel de la Couronne à Québec, les circonstances différaient de tout au tout. Elles différaient tellement, que le renvoi d'office jugé criminel par l'honorable M. Angers en 1878 lui paraissait un devoir impérieux en 1891. On peut discuter sur l'appréciation des circonstances, on peut soutenir que M. Angers a eu tort, en 1891, de croire le gouvernement Mercier mauvais, funeste aux intérêts publics, extravagant, malhonnête, passible de cette peine extrême appelée le renvoi d'office, lui qui avait protesté contre le renvoi d'office de M. de Boucherville en 1878. Mais cette discussion ne touche pas au point essentiel de la question. M. Angers a cru et croit encore que le cabinet de Boucherville n'avait pas mérité son renvoi, et il est intimement convaincu que le cabinet Mercier a mérité son renvoi. Les adversaires du lieutenant-gouverneur peuvent dire qu'il s'est trompé dans son appréciation des circonstances; mais ils ne peuvent attaquer sa logique ni sa sincérité. Crier au manque de logique, dans le cas actuel, ce serait proclamer l'acte, parce qu'on a protesté contre une pénalité infligée à un innocent il y a quatorze ans, ou n'a pas le droit d'imposer cette pénalité à un coupable aujourd'hui.

Voilà ce que je voulais faire ressortir. Quant à la discussion des faits, des circonstances politiques, elle n'entre pas dans le cadre de cette biographie. Je me suis efforcé simplement de démontrer que l'honorable M. Angers n'a pas manqué de logique, au point de vue où il s'est placé.

Retournons maintenant sur nos pas, pour reprendre le fil de la biographie. Tombé du pouvoir en 1878, M. Angers se remit vaillamment à ses travaux d'avocat, tout en suivant d'un oeil attentif la marche de la crise politique, au dévouement de laquelle il contribua si puissamment. Le parti conservateur aurait souhaité ardemment lui voir reprendre son poste de leader dans l'assemblée; et on parla même de lui ouvrir un comté, malgré le danger des circonstances. En effet, les deux partis étaient égaux en chambre, et chaque élection partielle devenait un combat désespéré. C'est peut-être pour cette raison que M. Angers ne reentra pas dans la législature.

Toutefois on avait toujours les yeux fixés sur lui. En février 1889, le siège de Montmorency à la chambre des Communes étant devenu vacant, M. Angers fut sollicité d'accepter la candidature. Les électeurs de ce comté regrettaient cruellement la faute terrible qu'ils avaient com-



mise, en 1878, en releguant dans la vie privée un tel homme d'Etat. M. Angers accepta, et fut élu, par plus de 400 voix de majorité, contre M. de Saint-Georges, malgré les efforts du parti libéral.

Malheureusement, M. Angers ne fit que passer aux Communes, où il occupa, dès son arrivée, une place éminente. Son intervention dans les débats, à quatre ou cinq reprises, fut celle d'un grand parlementaire, dont la valeur est égale à la renommée. Mais la politique avait déjà eu pour lui trop de déboires et, un deuil cruel étant venu assombrir son foyer et rendre ses enfants orphelins, M. Angers n'aspira plus qu'au repos et à une retraite honorable. Il accepta donc, en 1880, une place sur le banc judiciaire.

De 1880 à 1887, il consacra sa vie à sa famille, à l'étude et aux fonctions de la magistrature dans le district de Montmagny. Cette époque fut pour lui une époque d'activité intellectuelle. Il se plongea dans les livres et poussa ses études, ses recherches, ses lectures dans tous les sens. Son goût pour les lettres avait toujours été très vif et se développa encore durant ces années de retraite studieuse.

Cependant on pensait toujours à lui dans le monde politique. Bien souvent son nom était prononcé à haute voix comme celui d'un homme nécessaire. En 1887, la charge de lieutenant-gouverneur de Québec étant devenue vacante, on l'offrit à M. Angers, qui crut devoir l'accepter. Cette nouvelle fut accueillie avec une faveur universelle. De toutes parts on applaudit à cette nomination. La haute personnalité de l'honorable M. Angers apparut de nouveau en pleine lumière; mais, cette fois, elle était saluée des acclamations de toute la province.

On connaît les événements qui ont suivi. Jusqu'à il y a un an, Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers se renferma strictement dans le rôle passif de chef d'Etat constitutionnel. Mais, en face des événements que l'été de 1891 vit s'accomplir, en présence d'une manifestation non équivoque de l'opinion publique, il se vit forcé d'en assumer les devoirs actifs. Pour cela, il lui fallait sacrifier son repos, sa popularité auprès d'une fraction considérable de la population, la paisible jouissance des avantages de sa haute position; il fallait entreprendre une lutte constitutionnelle ardue, dangereuse, avec un premier ministre tout-puissant et jouissant d'un prestige presque souverain. L'honorable M. Angers n'hésita pas. Il vit un devoir à accomplir, et il se dévoua à la tâche avec un courage, avec une énergie, avec une fermeté inflexibles, qui démontrèrent à tous que les honneurs et le repos n'avaient pas séché la trempe d'acier de son caractère. Dans cette formidable partie, il jouait tout, il risquait tout, sa carrière publique, son avenir, sa réputation d'homme d'Etat. Il n'eut pas un instant de faiblesse, et le dénouement de cette terrible crise de huit mois vint couronner son intrépidité et périlleuse initiative.

Il ne conviendrait pas de discuter ici ces événements récents. J'ai dit plus haut tout ce qui pouvait en être dit dans une esquisse de ce genre. Qu'il me suffise d'ajouter que le succès prodigieux de son intervention a entouré M. Angers d'un prestige immense, d'une auréole éclatante et que son nom est devenu fameux d'un bout à l'autre de l'Amérique septentrionale et jusqu'en Europe.

Le terme d'office de l'honorable M. Angers expira le 20 octobre prochain. Quelle sera sa carrière future? Bien des gens se posent cette question. Agé de cinquante-quatre ans seulement, dans la pleine maturité de son talent et dans le plus lumineux rayonnement de sa renommée, il peut encore faire de grandes choses pour sa patrie, pour sa province et pour sa race. Dans quelle que sphère que la Providence veuille l'appeler, ses concitoyens auront le droit d'être fiers de lui.

Encore quelques notes biographiques et cette esquisse sera terminée. M. Angers avait épousé en premières noces mademoiselle Julie Chinié, fille de l'honorable sénateur Chinié; elle est morte en 1879, à un âge peu avancé. En 1889, Son Honneur le lieutenant-gouverneur a épousé en secondes noces madame Hamel, veuve de M. Arthur Hamel, de Québec, et fille de notre estimé et regretté concitoyen, feu M. Alexandre Le Moine. De son premier mariage, il a eu plusieurs enfants: deux fils et une fille.

M. Angers n'est pas seulement un homme d'Etat habile: il est aussi un homme d'intérieur. Causeur vif et aimé, gentleman parfait, il sait recevoir avec une distinction irréprochable. J'ai dit qu'il a le goût des lettres; il a, de plus le goût des

arts, et un goût très éclairé. Il peint et dessine, à ses heures, avec succès; et sa conversation trahit souvent des connaissances artistiques remarquables. Il écrit aussi avec talent; il marque son style d'une empreinte originale et pittoresque. Ses réponses à certaines adresses, — celle de la société Saint-Jean-Baptiste, en particulier, — ont été vivement admirées.

En un mot, M. Angers est un esprit vigoureux et cultivé, un lettré, un amateur d'art, en même temps qu'un homme politique de forte trempe.

Sa figure restera dans notre histoire comme celle d'un de nos hommes publics qui ont fait le plus d'honneur à la nationalité franco-canadienne.

THOMAS CHAPAIS.

Québec, juillet, 1892.

Nous payerons

les plus hauts prix du marché pour Peaux Vertes

de toutes sortes et garantissons Assortiment Correct et Prompt Paiement.

REVILLON FRERES

MAISON FONDÉE EN 1823

Les "Leaders" dans le commerce de la fourrure dans le monde entier.

ENVOI GRATUIT de notre Liste de Prix 1909-1910.

134 et 136 rue McGill, Montréal.

DES ENVIRONS

Verchères, 4.—Une délégation du comté de Verchères et de la Vallée du Richelieu ayant à sa tête M. Amédée Geoffrin, député, est allée trouver M. E. H. Fitzhugh, président de la Montreal and Southern Counties Ry. Co. et M. W. P. Powell, géant.

Les délégués ont expliqué qu'un grand nombre de paroisses du comté de Verchères n'ayant point de chemin de fer, un service de tramways serait nécessaires et que les propriétaires de la région étaient disposés à faire pour cela de gros sacrifices.

Il a été décidé que de bonne heure ce printemps, un ingénieur irait visiter les lieux. C'est M. Powell, qui décidera si le projet doit ou non être mis à exécution.

Granby, 5.—On nous téléphone à la dernière heure que le collège St-Joseph, qui se trouve au centre de la ville a été détruit par un incendie, dans la nuit du mercredi au jeudi, à 11 hrs. De 30 à 40 élèves et 29 frères se trouvaient dans l'établissement et furent obligés de sortir à la hâte en habits de nuit par un froid de 20 degrés.

Deux frères et un frère n'ont pas encore répondu à l'appel: on se demande s'ils ont trouvé la mort dans les flammes ou si la frayeur leur a fait prendre la fuite.

Un frère qui était resté le dernier pour s'assurer que tous les frères étaient sortis fut surpris par les flammes et obligé de sauter par une fenêtre. Il s'est brisé la colonne vertébrale et ne survivra probablement pas à ses blessures.

Le collège était tenu par les Frères Maristes.

LE BONHOMME SANS GENE

Puisque tout être qui porte en lui une vérité est tenu de la dire, je viens, ce soir, vous faire part de la mienne. Elle est navrante: le "Petit Noël" est dans l'ombre, le "Petit Noël" s'en va!

Un être carnavalesque, couvert d'oripeaux, payé par le commerce, a envahi le domaine chrétien. A force de grosses caisses, il menace d'amorcer nos traditions nationales les plus chères. Ce personnage imaginaire, qui n'a pas même une belle légende pour justifier son existence, cet intrus, ce Bonhomme sans gêne, c'est Santa Claus.

Depuis quelques années, cette étrange maniè s'est emparée de notre population; l'on a vu une des plus grandes rues de la ville bordée de milliers d'enfants et même d'enfantelets, guettant, transis de froid et tremblant de frayeur, le passage de ce personnage grotesque à barbe de flou, de ce triste polichinelle, de cette réclame vivante des grands magasins de nouveautés. C'est ce fantoche à gages, par les mains duquel le commerce a distribué quelques cadeaux de pacotille, qui vient avec ses grelots féés faire concurrence au clair carillon de Noël.

Et triste à avouer, on ne parle plus aux enfants que de Santa Claus et la paix du "Petit Noël" s'en est allée, remplacée par ce bruit de fr-blanc-terie qui ébranle tout leur système nerveux.

Cependant, je vous le demande, à vous qui avez une intelligence pour comprendre et un cœur pour sentir, la croyance au "Petit Noël" n'est-elle pas plus belle — et plus vraie? Quel avantage peut-il y avoir à remplacer le beau par le laid, la vérité

Pour les femmes malades, et toutes sans exception, il n'y a qu'un seul bon remède, ce sont les

PILULES ROUGES



Mme H. MARTIN

Filles et mères, jeunes ou vieilles, toutes les personnes du sexe ont occasionnellement besoin des Pilules Rouges.

On a beau essayer autre chose, il vient un temps où rien ne fait, et alors l'on sait bien trouver le véritable remède, c'est-à-dire les tontes puissantes Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Dans toutes les circonstances pénibles ou douloureuses qu'elles traversent, les femmes, à partir de la puberté jusqu'à la vieillesse, doivent nécessairement chercher quelque part du soutien pour leurs forces défaillantes et du soulagement à leurs maux.

Etant donné l'état particulier de leur constitution, il devait être possible de trouver le remède propre à leur cas.

Mais les choses les plus simples en apparence se compliquent parfois. C'est ainsi qu'avant la découverte des Pilules Rouges par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, il n'y avait encore rien de salutaire et de réellement bon pour la guérison des maladies des femmes.

Toniques, stimulants, digestifs, purgatifs, etc., on avait tout essayé sans succès. Heureusement que les Pilules Rouges sont venues remplir cette regrettable lacune.

Aujourd'hui, grâce à cette éminente préparation, toute femme peut réellement jouir de la vie, car il lui est très facile de se maintenir en excellente santé, même dans les périodes les plus critiques en apparence.

La pauvreté du sang constitue toujours le point de départ de toutes les maladies féminines. C'est de là que proviennent tous les écarts de santé et les troubles multiples qui surgissent tour à tour chez la femme.

Or, s'il est possible d'enrayer la cause du mal, du même coup on peut en atténuer les effets et même les exempter ou les faire disparaître complètement. C'est pour répondre à cette fin que les Pilules

Rouges ont été mises sur le marché. Disons de suite qu'elles n'ont jamais été essayées sans donner les meilleurs résultats.

On les trouvera donc particulièrement propices dans les cas de faiblesse générale ou organique.

Les personnes anémiques, celles dont le sang est déféctueux, n'ont pas d'autre source de guérison. Il n'en faut pas chercher ailleurs.

Oui, les Pilules Rouges sont incomparables et sans prix lorsqu'il s'agit surtout de refaire le sang, de le purifier et de le rendre plus fécond.

Une femme faible à l'avance encourt toujours de grands risques lorsqu'elle devient dans un état intéressant, par exemple. Une telle position absorbe vite les forces et demande conséquemment une meilleure nutrition organique et des attentions sans cesse renouvelées. Dans un tel cas, les Pilules Rouges répondent amplement à tous les besoins de la situation.

On le verra d'ailleurs dans les témoignages de deux dames qui ont trouvé leur salut dans les Pilules Rouges.

"Lorsque je me suis mariée, il y a cinq ans, j'étais anémique. Quelques temps après mon mariage, j'eus une maladie terrible et j'eus beaucoup de peine à me rétablir. Pendant trois mois, je pus à peine me lever et malgré les bons soins des médecins, mes forces ne revenaient pas. Une cousine insistait tant pour me faire prendre les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine que je me décidai. A la deuxième boîte, j'avais plus de vigueur et au bout d'un mois j'étais encore mieux. J'ai pris des Pilules Rouges pendant un an et elles ont fait de moi une femme plus robuste que je ne l'avais jamais été."

Madame H. MARTIN, 21 rue Bourget, Montréal.

"Depuis sept ou huit ans j'étais d'une faiblesse de plus en plus grande, et comme je ne ressentais aucune douleur inquiétante, je négligeais de me soigner, espérant toujours reprendre des forces. Mais, au mois de janvier dernier, les forces me manquèrent tellement que je ne pouvais plus rien faire; j'ai même passé plusieurs semaines au lit, sous les soins d'un médecin dont les remèdes restaient cependant sans succès. Les irrégularités, les douleurs périodiques sont venues et toutes sortes de maux. Après avoir écrit aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, je ne manquai pas de bien suivre le traitement prescrit et de prendre régulièrement les Pilules Rouges. Aujourd'hui tous mes parents et les personnes qui m'ont vu presque mourante, sont surpris de me trouver si bien, capable de sortir et de travailler."

Mme E. DEPIN, 44 rue Alice, Valleyfield, Qué.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, au No. 274 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettre pour les femmes qui ne peuvent venir voir nos médecins.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la malle, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées:

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE 274, rue Saint-Denis, Montréal.

Le SIROP des ENFANTS du Dr CODERRE guérit la colique, la diarrhée, les dérangements d'estomac chez les bébés et leur donne un sommeil paisible.

par le mensonge, la divinité par l'humanité? Dans un temps où les plus grands esprits ne cherchent que le vrai, c'est un étrange manque de logique.

L'enfant qui est tout intuition, comprend bien plus facilement qu'un Dieu puisse l'aimer qu'un inconnu qui n'est ni un parent ni même un ami et les bras tendus d'un petit comme lui, en diront plus à son âme d'azur que les chevaux à pompons du Bonhomme sans gêne.

Il faut donc chasser l'intrus de nos foyers, le bannir de nos mœurs, le jeter aux oubliettes d'où il n'aurait jamais dû sortir. C'est aux femmes, aux mères surtout qu'il appartient de réagir. C'est de leurs belles "mains gardiennes" que nous attendons ce noble mouvement qui mettra de nouveau le "Petit Noël" avec son cortège d'anges auprès de tous les berceaux. A part votre foi qui vous y oblige, souvenez-vous que la poésie de la vie, ô femmes, vient de la Crèche de Bethléem, comme vos noblesses et tout ce qu'il y a de vrai dans l'amour.

MARCEL FONTAINE.

(Du Devoir.)

BIBLIOGRAPHIE

A BAS LA MARINE

Jolie plaquette de 32 pages sur papier glacé, contenant des pièces de vers et des chansons d'actualité, par du May d'Amour.

Sommaire:

La ronde du veau d'or, chanson. Oh! I say... ah! I no docks I... poésie, parodie de "Océano Nox" de Victor Hugo.

A bas la marine, chanson avec musique.

La fin d'un régime, poésie. Pêche miraculeuse, " Bourassa " Laverge " Le chant nationaliste, chanson avec musique.

En vente chez l'auteur, 25 sous l'exemplaire, 28 sous par la poste. Prix spéciaux au commerce. Agents demandés partout.

S'adresser par lettre seulement à

DU MAY D'AMOUR, 217 rue Sherbrooke Ouest, Montréal.

Voulez-vous savoir.... ce qu'il faut penser du journal "Excelsior" lancé rapidement à grand renfort de réclame: de l'Idéal Bibliothèque, collection illustrée de 95 centimes, des principaux romans parus en cette fin d'année, des pièces de théâtre récemment représentées? Voulez-vous être renseignés sur les derniers ouvrages d'éducation, sur les plus beaux livres relatifs à la Guerre de 1870, sur les livres d'apologues les plus intéressants? Si oui, demandez le numéro de décembre de "Romans-Revue" (75 centimes) et abonnez-vous à cette utile publication.

Abonnement: 8 fr. 10 fr. pour l'Etranger. S'adresser à l'abbé Louis Bethlehem, rue Pasteur à Sin le Noble (Nord).

REVUE CANADIENNE

Sommaire de décembre 1910

Les Irlandais et la bataille de Carrillon, Thomas Chapais, Etienne Michel Faillou, Henri Gauthier.

Le gouverneur Pothier, F. L. Desaulniers.

Les écoles d'Embrun, Elie J. Auclair.

A travers les faits et les œuvres, Thomas Chapais.

Notes bibliographiques.

Tables.

Bulletin du Parler Français au Canada

COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Sommaire de décembre 1910

Nos plus belles victoires, (poésie) Gustave Zidler.

Un poète illettré, Adjour Rivard.

Questions de théories littéraires, Roger Duthell.

Aux membres de la Société du Parler français au Canada, Le Comité d'Etude.

Notre concours, Le Secrétaire général.

Concours de la Société du Parler français au Canada, (1911).—Programme, Adjour Rivard.

M. Gustave Zidler, Adjour Rivard.

Lexique canadien-français (suite) Le Comité du Bulletin.

Questions et Réponses, A. B.

Les livres, A. G. Adjour Rivard.

Revue et Journaux, A. B.

Anglicismes, Le Comité du Bulletin.

Pour guérir le Mal de dents

en une minute

Une application de Nerval suffit. Sinon votre argent rendu. Guérissez aussi la névralgie et l'écoulement de la gorge.

THE GRIMM MFG. CO., LTD., Rue 58 Wellington, MONTREAL.



Gagnez Plus d'Argent avec LE SIROP d'Erable

Les profits que vous faites avec le Sirop d'Erable dépendent du temps que vous y consacrez et du montant de combustible que vous employez. Avec l'ancienne méthode du pot et du chaudron, vous gaspillez beaucoup de combustible et de temps. Et avec tout cela vous n'obtenez qu'un sirop foncé et médiocre. L'EVAPORATEUR CHAMPION—voilà ce qu'il vous faut. En quelques minutes la sève fraîche devient un sirop de couleur claire, celui précisément qui se vend le plus cher. Et vous économiserez une quantité énorme de temps et de combustible. Vous avez certainement besoin d'un CHAMPION. Nous vous enverrons volontiers un catalogue et vous expliquerons par écrit cette machine. Le catalogue que nous vous enverrons vous renseignera sur les moyens les plus modernes pour faire payer votre sucrerie. Ecrivez-nous aujourd'hui!



NOTES LOCALES

Melle Angélique Daigneault est revenue de Sherbrooke en parfaite santé. Elle a établi d'une façon définitive ses nouveaux quartiers à St Hyacinthe où ses nombreuses connaissances ont été heureuses de la revoir après une si longue absence.

M. Emilien Bernard, du Courrier, est allé passer une huitaine de jours chez son beau frère, pharmacien à Montréal.

A VENDRE.—En la cité de Saint-Hyacinthe un grément de charrier avec propriétés et clientèle établie depuis nombre d'années. Pour informations s'adresser au bureau du COURRIER, personnellement ou par lettre. j. n. o.

Mercredi après midi nos pompes à feu étaient réclamées en toute hâte par le village d'Aton Vale. Le feu avait pris au magasin Archambault et à une grange située dans le voisinage.

Vers les cinq heures on avait réussi à se rendre maître du feu. Nos pompes qui étaient embarquées et sur le point de partir, ont été ramenées à la station de police.

ON DEMANDE une jeune fille d'expérience au magasin de j. n. o. BROUSSEAU & FILS.

M. et Madame Napoléon Delisle, de Montréal, étaient en cette ville depuis quelques jours, en promenade chez leur fils.

A LOUER pour n'importe quel genre de commerce: deux beaux magasins situés No 254 rue Cascades, St-Hyacinthe. S'adresser à E. Reeves, marchand de chaussures.

Est décédée le 30 décembre en notre ville, à l'âge de 47 ans, Mme A. L. Touchot, née Marie Adéline Dion, épouse de M. A. L. Touchot, chimiste provincial.

Elle était tertiale de St François, dame du Rosaire et de Charité.

Elle laisse pour la regretter outre son époux trois fils: O. L. Touchot, assistant chimiste provincial, Paul Emile étudiant, et André et quatre filles: Léontine, Philomène, Anna et Blanche. Elle laisse aussi trois frères et quatre sœurs.

Le service a eu lieu le lundi matin 2 janvier à l'Eglise N. D. du Rosaire. La messe a été chantée par le Rév. P. Hage. La levée du corps a été faite par M. le chanoine Sénécal, curé de la cathédrale.

Nous offrons à la famille de la défunte nos plus sincères condoléances.

À LOUER DEUX BEAUX MAGASINS—Deux situés aux Nos 244 et 252 de la rue Cascades, mesurant 18 pieds de largeur sur 60 de profondeur, l'un d'eux étant occupé en ce moment sera livré sur demande.

Le troisième situé au No 254 de la même rue contenant un stock de chaussures de \$10 à \$15,000, l'acquéreur du stock pourra louer le magasin à son grès.

Ces trois magasins ont grandes caves et hangars. Pour informations s'adresser à M. E. REEVES, marchand.

On annonce les fiançailles de Melle Annette Jeannotte, fille de M. Ulric Jeannotte, avec M. Omer Phllie, employé chez M. M. Casavant et frère.

Madame Veuve Arthur Côté, employée à nos ateliers, est allée passer quelques jours dans sa famille, à Arthabaskaville.

M. et Madame Ephraïm Germain, de Montréal, sont venus passer quelques jours à St Hyacinthe, chez leurs parents.

Dimanche a eu lieu l'élection des marguilliers pour la paroisse Notre-Dame du Rosaire, en remplacement de M. Henri, Raymond sortant de charge. M. Etienne Chagnon a été élu.

M. Eugène Mielle, agent des boes "Visseaux", donnant un superbe éclairage et une grosse économie de gaz, est en notre ville depuis quelque temps. Les personnes qui se servent de l'éclairage au gaz trouveront tout intérêt à le demander à l'Hotel Yamaska.

—Comme les autres années les guignoleux ont parcouru la semaine dernière les rues de la ville, chantant et faisant appel à la générosité de leurs concitoyens.

Ce sont les membres du cercle de la Philharmonique qui depuis plusieurs années se sont chargés d'organiser et de mener à bonne fin cette œuvre charitable. Secondés par les raquetteurs du club "l'Infatigable", ils ont visité tous les quartiers de la ville vendredi soir et le marché samedi matin.

La moisson a été plus abondante encore que les autres années; plus de deux cents piastres en espèces et plus de quatre cents en nature, ont été recueillies. Le tout a été distribué dans les locaux de la Philharmonique à une soixantaine de familles pauvres.

—Vendredi, fête de l'Epiphanie, à l'Eglise N. D. du Rosaire il y aura à la grand-messe répétition du chant et de la musique de la messe de minuit.

Chronique Paroissiale

Semaine du 30 D. c. au 6 Janvier.

NAISSANCES

Théodore Paul Robert Lefort, né le 30, fils de Léopo Lefort, comptable, et d'Emilia Panneton.—P. Em. Antonio Fournier, né le 1er, fils de Ubald Fournier, marchand, et d'Orilia Roch.—M. J. Thérèse Ph. euf, née le 2, fille de Elphège Phaneuf, cordonnier, et de Florence Hon.—J. V. L. Noé Lapierrre, né le 4, fils de Valmor Lapierrre, cordonnier, et de Clara Fontaine.

DÉCÈS

Régina Dubuc, épouse de Adéland Lavigneur, journaliste, de St Césaire, décédée le 31 à l'âge de 27 ans.—Antoine Bernard, v. de Vitaline Duchamps, décédé le 2 à l'Hotel-Dieu, à l'âge de 76 ans.—Virginie Laura Desgrés, fille de Georges Desgrés, cordonnier, et d'Albina Fleury, décédée le 2 à l'âge de 15 mois.

GRATIS à toutes les personnes qui en feront la demande.

JOLI CALENDRIER 1911 Offert par les fabricants de la fameuse Fleur Préparée XXX de BRODIE. Envoyez votre adresse à BRODIE & HARVEY, - 14 rue Bleury MONTREAL, P. Q.

Nouvelles générales

Ottawa, 31.—Le secrétaire d'Etat a décidé d'abattre à l'Imprimerie Nationale, les cloisons qui séparent les divers appartements, afin qu'un "argus" puisse constamment surveiller tous les employés.

Winnipeg, 31.—Il est entendu que les bureaux chefs du Nord Canadien seront transférés de Winnipeg à Toronto, au début de l'année prochaine. Il est probable qu'il y aura des changements chez les officiers supérieurs, à la suite de la conférence secrète qui eut lieu hier entre le président McKenzie, le vice-président Mann et l'administrateur McLeod.

Ottawa, 1.—On considère comme assurée l'établissement prochain d'une Commission internationale de régulation des voies ferrées pour le Canada et les Etats-Unis.

Montréal, 4.—Les revenus de la douane à Montréal se sont élevés à \$17,700,000 pendant l'année qui vient de finir. En 1909 ils avaient atteint \$15,000,000.

Ottawa, 5.—M. Fielding et Patterson, espèrent partir pour Washington vers la fin de la semaine, dans le but de terminer les négociations commerciales avec les Etats Unis.

Chronique de la semaine

Canada

Thetford Mines, 1.—Un jeune anglais, Henry Thompson, a été trouvé mort de froid dans la campagne.

Montréal, 1.—L'architecte de la ville estime à \$25,000,000 la valeur des édifices construits dans l'île de Montréal au cours de l'année 1910.

Belleville, Ont., 2.—Le maire et le trésorier de la ville sont accusés d'avoir frustré la cité d'une somme de \$1,500 et sommés par leurs dénonciateurs en assemblée publique, d'avoir à les rembourser.

Winnipeg, 2.—Dans la nuit du 29 le thermomètre est descendu à 42 degrés.

Sorel, 4.—M. Alf. Francœur, commandant des Zouaves de Sorel, vient d'être fait chevalier de l'Ordre de Pie IX par le Souverain Pontife, en reconnaissance des services rendus à l'Eglise.

Sainte Martine, 4.—Arthur Vallée, jeune ouvrier de Montréal, a frappé samedi soir à coups de bont-ille un cultivateur, Zéphirin Primeau, qui était au prises avec son père, Cyrille Vallée et lui a infligé de terribles blessures auxquelles l'infortuné a succombé dimanche matin.

Montréal, 5.—Les cas d'arrestations pour ivresse, diminuent chaque année grâce à la campagne de tempérance. Voici quelques chiffres pour la ville de Montréal:

Table with 2 columns: Year and Number of arrests. 1905: 5,265; 1906: 4,750; 1907: 2,121; 1908: 1,343; 1909: 1,200.

Winnipeg, 5.—L'annuaire des adresses de Henderson pour 1911 annonce que la population le Greater Winnipeg est de 200,000 âmes.

Etats-Unis

Washington, 31.—M. Jos. G. Robin, président de la Washington Savings Bank, a été arrêté sous accusation d'avoir détourné \$91,000.

Pittsfield, Mass., 31.—Seize ouvriers ont été tués par l'explosion d'une chaudière. Les blessés sont au nombre d'une douzaine.

Washington, 31.—Le budget de la guerre des Etats Unis s'élève à \$22,000,000, soit \$3,000,000 de moins que l'année passée. Il sera déposé à la chambre des représentants cette semaine.

Washington, 4.—Hier sont entrés en fonctions six gouverneurs de différents Etats de l'Union Américaine. Sur les six, quatre ont reçu pour mission d'inaugurer une politique opposée à celle de leurs prédécesseurs.

Nouvelle Orléans, 4.—John P. Moissant, l'un des aviateurs les plus hardis et les plus adroits, le premier qui traversa la Manche en aéroplane avec un passager, est tombé samedi dernier d'une hauteur de 100 pieds, dans le voisinage de Bahram. Il se combattait à ses blessures quelques instants plus tard.

Washington, 5.—Le président Taft a demandé au Congrès de lui accorder une aide pour l'édification de la marine marchande.

Granville, 5.—On annonce qu'un désastreux incendie a détruit toute la partie commerciale et une partie du quartier résidentiel de Granville, dans le comté de Washington. Les pertes s'élèvent à plus de \$250,000.

Vieux Pays

Athènes, 31.—Deux villages ont été détruits en Grèce par un tremblement de terre. Les habitants au nombre de 2450 et de 1800, se sont réfugiés à Pyrgos.

Londres, 1.—Le gouvernement anglais se dispose à prendre les mesures les plus énergiques pour mettre fin à la propagande révolutionnaire des anarchistes sur le sol britannique.

Madrid, 4.—A l'occasion du jour de l'an, le roi Alphonse XIII a réaffirmé sa confiance dans le ministre présidé par M. Canalejas.

Los Angeles, 4.—L'aviateur Arch. Hoxsey a trouvé une mort tragique samedi après-midi en faisant une envolée sur son biplan Wright, au champ d'aviation qui se trouve près de cette ville.

Londres, 5.—A l'occasion du nouvel an, l'hon. A. B. Aylesworth, ministre de la justice au Canada et plusieurs autres canadiens ont été nommés chevaliers de l'Ordre de St Michel et de St Georges.

Honduras, 5.—Manuel Bonilla qui était en exil depuis trois ans après avoir été déposé, s'est proclamé lui-même "Président Constitutionnel" de la république du Honduras.

Berlin, 5.—La municipalité vient

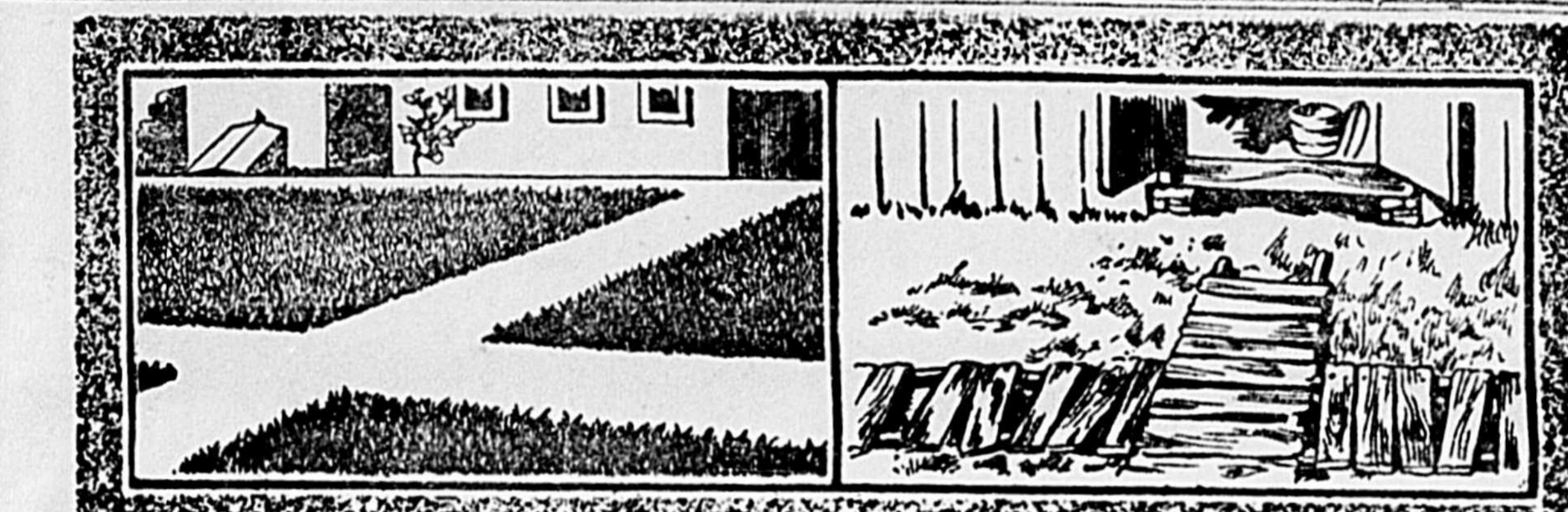
Après l'Insuccès des Médecins

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham l'aguérie.

Toronto, Canada.—"Je n'entreprendrai avant d'avoir commencé à prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Je connaissais rarement ce que c'était que d'être bien portante.



Le succès du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham d'herbes et de racines est incomparable. Toutes les femmes qui souffrent peuvent en faire usage avec la plus grande confiance dans les cas de déplacements, inflammation, ulcération, tumeurs fibreuses, irrégularités périodiques, mal de dos, vent, flatuosité, indigestion, émet et prostration nerveuse.



Les Trottoirs en Béton sont Sûrs, Jolis et Durables

LE BOIS employé dans les endroits humides et sur la terre détrempée — comme, par exemple, pour faire des trottoirs — ne dure pas longtemps. Il faut toujours le réparer, et en quelques années, les remplacer. Le béton, d'un autre côté, s'améliore avec les années, et l'humidité qui détruit le bois fait ressortir les qualités du ciment en le rendant de plus dur en plus dur — jusqu'à ce que ni le temps ni le trafic ne puisse l'affecter. Les meilleurs trottoirs sont toujours en réparation et sont une menace continue pour la vie et les membres. Ils sont aussi une source continue de notes de médecins et de perte de temps. Puis on dépense plus pour les réparations que leur coût primordial avant de les remplacer.



Canada Cement Co. Limited. 51-59, Edifice de la Banque Nationale, MONTREAL. Vous pouvez m'envoyer un exemplaire de votre livre. "L'utilité du ciment pour le cultivateur."

Advertisement for Oatmeal (OGILVIE) featuring a box of Oatmeal and a portrait of a man. Text includes: "Le... GRUAU D'AVOINE est un délicieux aliment, nourrissant, facile à digérer, très préconisé par les hygiénistes pour le développement des muscles. On le prépare avec la Farine d'Avoine roulée OGILVIE fabriquée avec le choix des Avoines du Manitoba—les meilleures au monde—la plus riche en azote, la plus réconfortante pour tous les âges."

de voter \$90,000 pour la construction d'un abattoir de chevaux destinés à la consommation. Il se mange à Berlin environ 12,000 chevaux par an.

LA REVUE FRANCO-AMERICAINE PUBLICATION MENSUELLE ILLUSTREE Sommaire de janvier 1911 Le "Searchlight" et l'Université d'Ottawa—Avec les signatures des auteurs. Le Catholicisme et les Eglises Protestantes, Henri Dartvel. Le coup de tampon, François Coppée. Le droit aux étrennes, G. Courteline. Questions actuelles — Une nouvelle forme de l'impérialisme (II), J. L. K. Laflamme. Vieux articles et vieux ouvrages, J. M. Guillet. Revues des faits et des œuvres, Léon Kemner. Documentation.—Chronique.—Bibliographie.—Roman.—Nouvelles. Pour le numéro de février 1911: L'Invasion des barbares! par M...

Librairie Lethielleux, 10 rue Cassette, Paris Vic. Qu'est ce donc que le Sacré Cœur par l'abbé Félix Anizan. Brochure de 127 pages. — Prix: 0 fr. 75. Extraits de quelques Approbations. Cette brochure n'a qu'un but; elle veut résoudre la question qui en forme le titre: Qu'est ce donc que le Sacré Cœur? Répondant à cette demande, deux définitions sont en présence. L'une met en évidence la personne de Jésus. Elle dit que le Sacré Cœur est le Verbe Incarné symbolisant son amour en son Cœur. L'autre présente en relief le cœur et l'amour de Jésus: elle affirme que le Sacré Cœur est le cœur symbolisant l'amour du Verbe Incarné. De ces deux définitions, laquelle prendre? "La meilleure définition du Sacré Cœur est celle qui met en évidence la personne du Verbe Incarné. Le Sacré Cœur de Jésus c'est vraiment Jésus montrant son Cœur." L'AUTEUR.

Advertisement for Domo separators. Text includes: "Les Separateurs Domo Bon Marché.—Ouvrage Parfait." and a list of models and prices: "DOMO" H.S. Cap.: - - - 60 lbs. Prix: - - - \$15. "DOMO" No 1 200 lbs. \$25. "DOMO" No 2 300 lbs. \$30. "DOMO" No 3 450 lbs. \$45. "DOMO" No 4 670 lbs. \$60. Circulars descriptives sur demande. S'ADRESSER A L'Agent Général pour le Canada J. de L. TACHÉ, ST-HYACINTHE, Qué.

Le livre de piété de la jeune fille, par l'Autheur des Paillettes d'Or; ouvrage honoré de plusieurs Br. fs de S. Sainteté. Nouvelle édition illustrée de 918 pages. Œuvre d'art originale de Paul Avril, gravure de Pannemaker. Le volume relié façon maroquin, tranche dorée, dentelle or, gardes chromo, dans un élégant étui, franco par poste recommandé: 2 dollars.

Splendide et utile cadeau pour toute jeune fille. Adresser "money order", billets de banques à Aubanel Frères, Imprimeurs de N. S. P. le Pape, à Avignon (France).—Expédition par le retour du courrier. CANADA Province de Québec, District de St-Hyacinthe. Cour Supérieure RE: Succession vacante de Dame Hermeline Richer. Avis est par le présent donné que sur requête à cet effet, il y aura samedi le 7 janvier prochain (1911), à dix heures de l'avant-midi, au bureau du Procureur, au Palais de Justice, en la cité de St Hyacinthe, une assemblée des parents et des créanciers de la dite Dame Hermeline Richer, en son vivant veuve de Jean-Baptiste Guillaume Cheval, de la paroisse de St-Hilaire, au fins de nommer un curateur à la succession vacante de la dite Dame Hermeline Richer. ROY & BEAUREGARD, P. S. C.

Advertisement for M. L. H. Tanguay, Professeur de Piano et d'Harmonie. Text includes: "PROFESSEUR DE PIANO ET D'HARMONIE S'adresser à M. L. H. TANGUAY Hotel Yamaska. Chambre 19. St-Hyacinthe. \$10.00 PAR SEMAINE Juvrières Demandées. Nous avons bien des ouvrières dans nos manufactures qui gagnent plus que le montant ci-dessus. Plusieurs d'entre elles sont avec nous depuis des années et depuis longtemps gagnent ces gros gages. Nous demandons encore des filles, et nous sommes prêts à aider à celles qui commencent, pendant les quatre premières semaines, jusqu'à ce qu'elles s'habituent à l'ouvrage et puissent faire de bons gages en travaillant à la pièce. Nous trouvons des pensions confortables et bien recommandées pour celles qui font application et nous leur expliquons comment nous aidons aux commençants à devenir d'habiles opératrices. Notre manufacture est la plus grande et la mieux outillée au Canada et nous donnons aux milliers de filles qui sont à notre emploi toutes les facilités possible. Décrivez cette annonce et écrivez-nous, nous demandant les informations, ou mieux encore venez nous voir. STANDARD SHIRT MFG. CO., LTD. 818 AVENUE DELAMARE, MONTREAL.

CHAS. DESJARDINS & C^{IE}



"DESJARDINS"

La haute réputation de notre maison ne nous permet pas de rester en arrière:

NOUS ALLONS DE L'AVANT!

Avec nos Créations toujours Uniques et nos Styles Artistiques nos Confections en

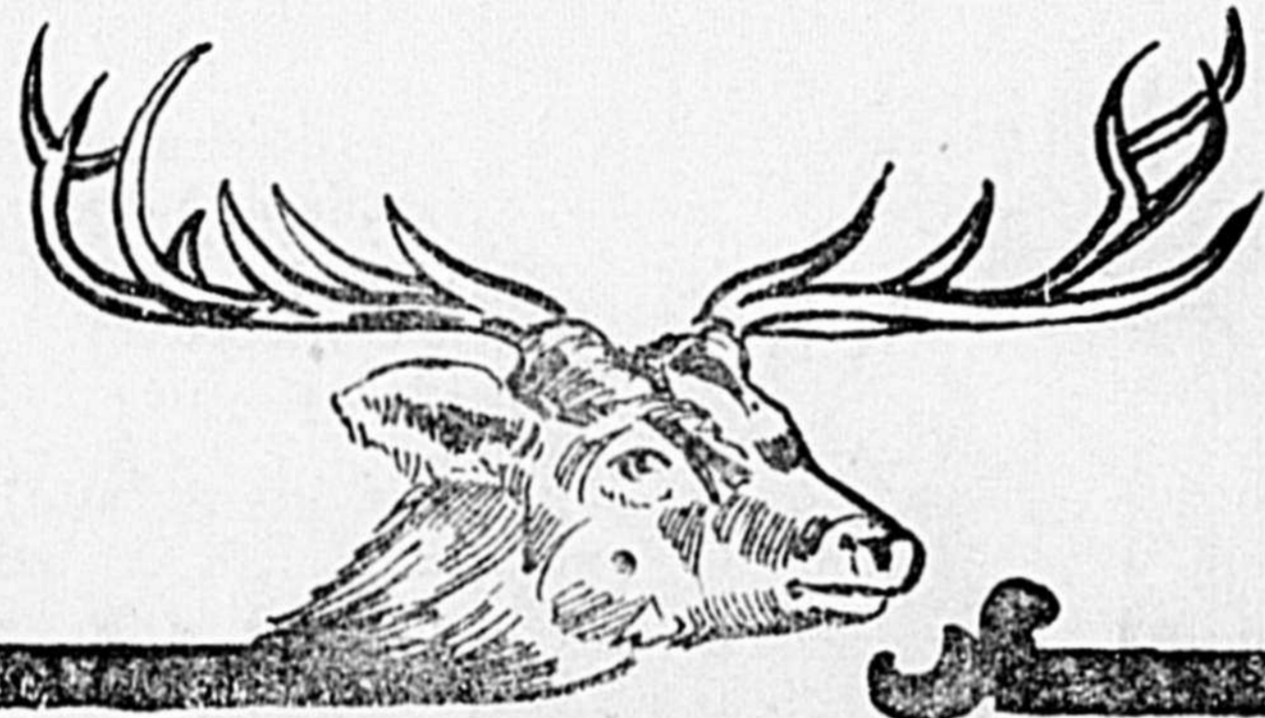
FOURRURES

sont incomparables—quoique nos prix soient strictement les plus bas—bien que la qualité reste supérieure.

Spécialités: Pardessus fourrés pour Messieurs, Manteaux pour Dames, Petites Fourrures pour Enfants.

CHAS. DESJARDINS & C^{IE}.

130, RUE ST-DENIS
MONTREAL



Venez voir notre assortiment le plus varié et le plus considérable au Canada. ...
Chez nous vous achetez meilleur, plus beau, et à meilleur compte. ...
NOUS LE PROUVERONS.

La Chapelle Blanche

"Dis encore, Suzon comme c'est beau la messe, de minuit; dis encore!" C'était la veille de Noël. Les parents de Pierrot venaient de rentrer des champs; la femme travaillait les vaches, l'homme rangeait ses outils dans la grange, et Pierrot, en attendant le souper était assis sur son petit escabeau, au coin de la grande cheminée de la cuisine, en face de sa sœur Suzon.

Il tendait ses mains à la flamme pétillante et claire; et ses mains et sa figure ronde étaient toutes roses, et ses cheveux étaient couleur d'or. Suzon, très grave, tricottait un bas de laine bleu. Sur le grand feu de sarments la marmite chantait, et le couvercle laissait échapper un peu de vapeur blanche qui sentait les choux.

"Dis encore Suzon comme c'est beau."

—Oh! fit Suzon, il y a des cierges tant et tant qu'on se croirait en paradis... et puis, on chante des cantiques si jolis, jolis!... Et puis, il y a l'Enfant Jésus, habillé de belles hardes oh! belles! et couché sur la paille; et la Sainte Vierge en robe bleue, et saint Joseph avec son rabot, tout en rouge; et puis les bergers avec beaucoup de moutons... Et puis l'âne et la vache et puis les rois mages en habits de soldats, avec de grandes barbes... et ils apportent à l'Enfant Jésus des choses... ah! des choses!... et puis les bergers, et les rois mages, et M. le curé, et l'âne et les moutons demandent à l'Enfant Jésus sa bénédiction... Et puis, il y a des anges qui apportent des étoiles à l'Enfant Jésus.

Suzon avait été l'autre année à la messe de minuit et peut-être croyait-elle y avoir vu tout cela. Pierrot l'écoutait d'un air de ravissement, et, quand elle eut fini:

"Je veux aller à la messe de minuit, dit l'enfant."

—Tu es trop petit, fit la mère qui entra. Tu iras quand tu seras grand comme Suzon.

—Je veux! dit Pierrot en fronçant les sourcils.

—Mais, mon pauvre petit gars, l'église est trop loin, et il neige dehors. Si tu es sage et si tu dors bien, tu en tendras la messe de minuit, sans sortir de ton lit, dans la chapelle blanche.

—Je veux! répéta Pierrot en serrant ses petits poings.

—Qui est-ce qui dit: je veux? fit une grosse voix. C'était le père. Pierrot n'insista pas. C'était un enfant très sage, qui comprenait déjà que le mieux est d'obéir quand on ne peut faire autrement.

On se mit à table. Pierrot mangea sans appétit. Il ne disait rien et songeait...

"Suzon, va coucher ton petit frère" Suzon emmena Pierrot dans la chambre carrelée de rouge, où il y avait une armoire et même une commode avec un dessus de marbre; au mur, dans un cadre, un ouvrage de petite fille, un carré de canevas où Suzon avait "marqué" avec du coton rouge et bleu les vingt-quatre lettres de l'alphabet, un pot de fleurs, un clocher et un chat; au bas du lit des parents, une descente de lit représentant des roses qui ressemblaient à la fois à des pivoines et à des choux; en face, les deux petits lits du frère et de la sœur, entourés de rideaux decaïcots blancs.

L'enfant couché et bordé, Suzon ferma les rideaux de la couchette: "Tu verras, dit-elle, comme c'est joli la messe de minuit, dans la chapelle blanche."

Pierrot ne répondit pas. Il ne voulait pas dormir et restait les yeux grands ouverts.

Il écoutait le va-et-vient de ses parents dans la cuisine, puis la voix aiguë de Suzon annonçant, dans un vieux almanach les "Crimes de la bande d'Orgeres. A un moment, il lui sembla qu'on mangeait des marrons et il eut le cœur plus gros.

Un peu après, sa mère entra dans la chambre, entra ouvrit ses rideaux, se pencha sur lui. Mais il ferma les yeux et ne bougea point.

Enfin, il entendit qu'on sortait, qu'Alors Pierrot descendit de sa couchette.

Il chercha ses hardes dans l'obscurité. Ce fut un long travail. Il trouva sa culotte et sa blouse mais point son gilet de tricot. Il s'habilla comme il put et passa sa blouse à l'envers; et, quoique ses petits doigts se fussent donné beaucoup de peine, aucun bouton n'était dans sa boutonnière.

Il ne put trouver qu'un de ses bas et, accoté contre le mur, il l'enfilait de travers, la talon faisant une bosse: de sorte que le petit pied mal chaussé n'entraîna qu'à moitié dans l'un des petits sabots de neige, et que le petit pied nu jouait dans l'autre sabot.

A taton, boitillant et sabotant, il découvrit la porte de la chambre, puis traversa la cuisine qu'éclairait, par la croisée sans rideaux, la froide lueur de la nuit neigeuse.

Très subtil, Pierrot n'alla point vers la porte qui donnait sur la rue et qu'il savait fermée à clef. Mais il ouvrit aisément celle qui menait de la cuisine dans l'étable.

Une vache remua dans sa litière. Une chèvre se leva et tirant sur sa

corde vint lécher les mains de Pierrot en faisant: "méc....." d'un ton plaintif et doux. Elle semblait lui dire: "Reste avec nous où il fait chaud. Que vas-tu faire, si petit, dans tant de neige?"

A la faible clarté d'une lucarne tapissée de toiles d'araignées, il put en se dressant sur la pointe des pieds, tirer le verrou intérieur de la porte de l'écurie.

Brusquement, il se trouva dehors, dans la blancheur profonde et glacée.

La maison des parents de Pierrot était blottie à l'écart à cinq cents toises de l'église. On suivait d'abord un chemin bordé de vergers puis, on tournait à droite et l'on avait devant soi le clocher du village.

Pierrot, sans hésiter, se mit en marche.

Tout était blanc de neige, la route, les buissons et les arbres des clos. Et la neige tourbillonnait dans l'air comme la balle légère que secoue un van.

Pierrot enfonçait dans la neige jusqu'aux chevilles ses petits sabots s'alourdissaient de neige, la neige poudrait ses épaules. Mais il ne sentait rien, car il voyait au bout de son voyage, dans une grande lumière d'or, l'Enfant Jésus et la Vierge et les rois mages, et les anges qui ont des étoiles dans leurs mains.

Il allait, il allait comme attiré par la vision.

Mais déjà il marchait moins vite. La neige l'aveuglait; elle emplissait de sa ouate le ciel et, à mesure qu'il avançait, il ne savait plus où il était.

Maintenant ses petits pieds pesaient comme du plomb; ses mains, son nez, ses oreilles faisaient grand mal; la neige lui entraînait dans le cou, et sa blouse et sa chemise étaient toutes mouillées.

Une pierre le fit tomber; un de ses sabots le quitta. Il le chercha longtemps, de ses mains gourdes, à genoux dans la neige.

Et il ne voyait plus l'Enfant Jésus, ni les anges porteurs d'étoiles.

Il eut peur du silence, peur des arbres voilés de blanc qui crevaient ça et là l'immense tapis de neige et qui ne ressemblaient plus à des arbres mais à des fantômes.

Son cœur se serra d'angoisse. Il pleura et cria à travers ses larmes: "Maman! maman!"

La neige cessa de tomber. Pierrot, en regardant tout autour de lui, aperçut le clocher pointu et les fenêtres de l'église, toutes flamboyantes dans la nuit.

Sa vision lui revint, et la force et le courage. Là, c'était là, la merveille désirée, le beau spectacle de paradis!

Il n'attendit pas le tournant du chemin, mais il marcha tout droit vers l'église illuminée.

Il roula dans un fossé, s'y heurta contre une souche et y laissa son autre sabot.

A travers champs, clopin-cloplant, l'enfant se traîna, les yeux fixés sur la lueur. Et, comme il allait toujours plus lentement, le chapelet de petits pas qu'il laissait derrière lui s'égrenait toujours plus serré dans l'immensité blanche....

L'église, grandissante, se rapprochait. Des voix arrivaient jusqu'à Pierrot: "Venez, divin Messie..."

Les mains en avant, les yeux dilatés par l'extase, soutenu seulement par la beauté de son rêve plus proche, il entra dans le cimetière qui entourait l'église. La grande fenêtre ogivale étincelait au-dessus du portail. Là tout près quelque chose d'ineffable s'accomplissait....

les voix chantaient:

J'entends là bas dans la plaine. Les anges descendus des cieux....

Petit Pierre allait en trébuchant, de tout ce qui restait de force à son petit corps épuisé, vers cette gloire et vers ces cantiques,

Tout à coup il tomba au pied d'un bois encapuchonné de neige; il tomba les yeux clos, subitement endormi, et souriant au chant des anges.

Les voix reprirent:

Il est né, le divin Enfant!

Au même moment la descente molle et silencieuse des blancs flocons recommença. La neige recouvrit le corps de ses mousselines lentement épaissies....

Et c'est ainsi que Pierrot entendit la messe de minuit dans la chapelle blanche.

JULES LEMAÎTRE.

FABRIQUÉ AU CANADA

MAGIC SODA

OU

SALERATUS
C'EST LE MEILLEUR

E. W. GILLETT CO., LTD.
Toronto, Ont.

Capital Autorisé \$1,000,000.00
Capital Souscrit \$225,000.00
Capital payé \$67,040.00
Dépôts Gouvernement \$37,500.00

La Provinciale

COMPAGNIES D'ASSURANCES
— A FONDS SOCIAL —

Contre l'INCENDIE, sur la VIE et les ACCIDENTS

160, rue St-Jacques, - MONTREAL

Risques d'assurances contre l'incendie acceptés à des taux modérés.
Contrats d'Assurance vie sans restrictions au désavantage de l'assuré.
Polices maladie-accidents émises avec ou sans l'assurance-vie.

UN QUART DE MILLION DE DOLLARS
PAYÉS EN RÉCLAMATIONS.

Toute réclamation justifiée payée promptement et libéralement.
Contrats exceptionnellement avantageux offerts aux agents pouvant fournir références.

S'adresser au Bureau de la Compagnie à Montréal.

La Compagnie ou département d'assurance opère séparément et toute réclamation devra être adressée soit à "La Provinciale-Incendie" soit à "La Provinciale-Vie," selon le cas.

CHEMIN DE FER DU
Quebec Montreal & Southern

Tous les jours dimanches exceptés

VENANT DU SUD, ALLANT AU NORD
ARR. à 8.40 a. m.
" " 3.15 p. m. DÉPART à
9.00 a. m.—Pour St-Jude, St-Ai-
5.05 p m mé, Sorel, St François,
Yamaska et Pierreville,
Nicolat, Fortierville et
Stations intermédiaires.

VENANT DU NORD, ALLANT AU SUD
ARR. à 8.10 a. m.
" " 5.15 p. m. DÉPART à
10.00 a. m.—Pour Saint-
5.40 p. m. Damase,
Rougemont, Ste-Angèle,
Iberville, Sabrevois,
Henryville, et pour tous
les points de la Nouvelle
Angleterre par le che-
min de Fer Rutland,
Central Vermont ou
Canadien Pacifique.

D. J. ROBERTS,
Gérant Général,
MONTREAL.
J. E. A. CHABOT, Agent Local.

Maisons d'Affaires

BISSONNET & BRODEUR
Marchands-Tailleurs et merciers,
169 rue Cascades.

JOS. BRODEUR & C^{IE}.,
(Jobbers) Marchandises sèches et Epicerie.
Gros et Détail.
228 et 234 rue Cascades.

S. BOURGEOIS & C^{IE}.,
Magasin-Général,
Place du Marché.

BROUSSEAU & FILS
Marchandises sèches et Nouveautés,
68 et 67 rue St-François.

DUSSAULT & LAMOUREUX,
Fondeurs
4 rue St-Hyacinthe.

JOSEPH HUETTE Tél. 246
Ferbliantier-Plombier et Couvreur,
68 rue St-Simon,
Place du Marché.

CHS. G. RACICOT
Marchand de Grains, Farines, Son, Gru,
Moules, etc.
Cinq ans rue St-Antoine et Mondor

CHEMINS DE FER

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Our examinations are strictly confidential. Patents on Patents are issued. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Murrie & Co. receive special notice, without charge, in the Scientific American.

A Scientifically Illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. "Patent for Canada, \$25 a year, postage prepaid." Sold by all authorized agents.

MURRIE & Co. 361 Broadway, New York, U.S.A.

JOS. O. G. MIGNAULT,
INGENIEUR CIVIL
ARPENTEUR-GEOMETRE.

Spécialités de constructions d'Aqueducs, d'Egouts et d'Éclairage Electrique, et construction de Ponts et chaussées.
Développement de Pouvours d'Eau.
Arbitrages, Evaluations, etc., etc.

Adresse: **SHERBROOKE, P. O.**

Beurrerie-fromagerie à vendre

Une beurrerie-fromagerie bien montée et avec un arrondissement de 50,000 lbs. de beurre, avec un homme soigneux et habile. Glacière modèle du village perfectionnée. Située dans le comté de Labelle. Prix et conditions faciles.

S'adresser au bureau du COURRIER.

Aussi une petite fromagerie dans les Cantons de l'Est. Payable \$100 par an sans intérêts.
S'adresser au bureau du COURRIER.

FABRIQUÉ AU CANADA
N'employez que la meilleure lessive

GILLETT'S LYE

C'est l'Article "Modèle"

PRÊTE A L'USAGE
EN QUANTITÉ QUELCONQUE

Pour faire du savon, adoucir l'eau, enlever les vieilles peintures, désinfecter les évier, les cabinets, les égouts, etc. Une boîte équivaut à 20 livres de SEL DE SOUDE.

En vente partout

E. W. GILLETT CO., LTD.
Toronto, Ont.

BREVETS D'INVENTION CANADA ET ETRANGER

BEAUDRY & BROWN
INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS
67 RUE ST. JACQUES, MONTREAL

Les trains laissent St-Hyacinthe tous les jours comme suit:

C. P. R.—Allant à St-Hugues, etc 12.10 et 7.50 P. M.
Allant à Farnham, etc.: 8.15 A. M. et 4.05 P. M.

G. T. R.—Allant à Montréal, 5.21, 7.10, 11.28 A. M., 5.30 P. M.
Allant à Acton, etc.: 9.16, A. M. 5.34, 9.00 P. M.

I. C. R.—Allant à Montréal, 8.16, A. M., 5.01, 8.41, P. M.
Allant à Drummondville: 8.44, A. M. 1.15, 5.10, P. M.

A. Cadorette, V. J. Mongeau, John Leary
Cadorette, Mongeau & Leary
MAÎTRES-CHARRETIERS

Entrepreneurs de pompes funèbres et Embaumeurs Diplômés. — Voitures de toutes sortes pour Mariages, Baptêmes, etc. — Corbillards pour adultes et enfants.

Voiture Ambulance.
Assortiment complet de cercueils "Caskets" etc. Aussi robes pour Adultes et Enfants. Nous avons en mains tout ce qui est requis pour l'installation de chambres mortuaires.
Prix très modérés.

22-24 RUE LAFRAMBOISE
ST-HYACINTHE, Que.
Téléphone 310

Lussier, Gendron & Guimont,
AVOCATS
176 Rue Girouard, . . . St-Hyacinthe
Ls. LUSSIER, L. A. GENDRON, LL. B.,
E. GUIMONT.

EMILE SOLIS
Libraire en gros et en détail.
Rue Cascades, . . . ST-HYACINTHE.

Assortiment complet de TAPISSERIES, ARTICLES DE BUREAU, FOURNITURES CLASSIQUES, LIVRES, OBJETS DE PIÉTÉ et de FANTAISIE, etc.

Halle d'olive pour SPÉCIALITÉ: Sauciatrice. Livres de récompenses.

Une visite est sollicitée.

HORACE ST-GERMAIN,
NOTAIRE.
ASSURANCES. — PRETS D'ARGENT.
7 RUE ST-DENIS, ST-HYACINTHE.
(Ancien Bureau "Dessautels & St-Germain")

ALBERT JODOIN
Notaire.
Assurances contre le Feu:
Compagnies: Guardian Actua,
La Provinciale, etc.
68 rue Ste-Anne, St-Hyacinthe
(Bureau "Taché & Jodoin")